



TPE et commerces : migrer sans DSI avant la fin du cuivre

Les très petites entreprises et les commerces de proximité sont, paradoxalement, à la fois les plus exposés à la fin du cuivre et les moins outillés pour y faire face. Sans direction des systèmes d'information ni expertise télécom interne, un artisan, un commerçant ou une TPE peut découvrir tardivement que sa ligne, son terminal de paiement ou son alarme dépendent d'une technologie en voie d'extinction. Cet article propose une approche simple, sans jargon, pour aborder sereinement cette transition.

Pourquoi une TPE est concernée, même sans le savoir

Beaucoup de petites structures fonctionnent depuis des années avec une ligne téléphonique fixe historique, sans se poser de question. Or cette ligne, si elle repose sur le cuivre, sera coupée lorsque la commune sera fermée techniquement. Le sujet ne concerne pas que le téléphone : un commerce peut avoir un terminal de paiement, une alarme, un fax, un système d'ouverture à distance, tous raccordés à cette même infrastructure. La fin du cuivre touche donc l'ensemble de ces usages, souvent sans que l'exploitant en ait conscience.

Première étape : savoir si l'on est sur cuivre

Le premier réflexe est de déterminer si l'on dépend encore du cuivre. Un indice simple existe : la présence d'une prise téléphonique en forme de T dans les locaux, sur laquelle est branché le téléphone, signale généralement un raccordement cuivre. À l'inverse, un raccordement en fibre passe par un boîtier optique et une box dédiée. En cas de doute, l'opérateur peut préciser la nature du raccordement, et l'outil public de l'Arcep permet de connaître la situation du cuivre à son adresse ainsi que la date prévue de fermeture.

Deuxième étape : lister ses usages

La démarche consiste ensuite à faire le tour, concrètement, de tout ce qui utilise une ligne. Le téléphone du commerce, bien sûr, mais aussi le terminal de paiement s'il est branché sur une prise téléphonique, l'alarme si elle transmet par ligne fixe, un éventuel fax, un système de portail ou d'interphone. Cette liste, même sommaire, permet de mesurer l'ampleur réelle du sujet. Un commerce peut n'avoir qu'un téléphone à migrer, ou découvrir trois ou quatre équipements dépendants du cuivre.

Troisième étape : choisir des solutions simples

Pour une TPE, les solutions de remplacement sont généralement simples et peu coûteuses. La téléphonie fixe peut basculer vers une offre sur fibre, ou vers une solution mobile lorsque l'usage est limité. Le terminal de paiement moderne fonctionne en mobile ou en IP, sans ligne dédiée. L'alarme peut être équipée d'un module de transmission mobile. Le fax, s'il est encore utile, peut être remplacé par un service dématérialisé, sinon abandonné.

Le bon interlocuteur est souvent l'opérateur ou l'installateur habituel de chaque équipement. Pour l'alarme ou le terminal de paiement, c'est le prestataire qui l'a fourni qui saura proposer la solution adaptée. Il n'est pas nécessaire de tout traiter avec un seul acteur : l'essentiel est que chaque usage identifié trouve sa solution avant la coupure.

Un point de vigilance sur le mobile

Si une solution mobile est retenue, pour le téléphone, l'alarme ou le terminal de paiement, il faut s'assurer qu'elle repose sur une génération de réseau pérenne. Les réseaux 2G et 3G s'éteignent progressivement dans les prochaines années. Un équipement mobile récent, en 4G, évite de devoir recommencer l'opération à court terme. Ce point mérite d'être vérifié auprès du fournisseur au moment du choix.

Anticiper plutôt que subir

Le principal risque, pour une TPE, n'est pas la complexité technique, qui est modérée, mais l'effet de surprise. Découvrir le jour de la coupure que le terminal de paiement ne fonctionne plus, en pleine activité, est une situation évitable. Connaître la date de fermeture de sa commune, faire le tour de ses usages, et traiter chaque équipement à temps suffit à transformer une menace en simple formalité. La transition est à la portée de toute petite structure, à condition de ne pas attendre la dernière minute.

Sources : Arcep, fiches pratiques et outil « Ma connexion Internet » pour connaître la situation du cuivre à son adresse ; calendrier d'extinction 2G/3G des opérateurs. Pour chaque équipement, le prestataire ou l'installateur concerné reste l'interlocuteur adapté.

Pour aller plus loin

- [Trouver sa date de fermeture : mode d'emploi du fichier de trajectoire](#)
- [Terminaux de paiement, télérelève, portails : le petit résiduel qui bloque](#)
- [Fin de la 2G et de la 3G : l'autre extinction qui vient](#)
- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure](#)

Article révisé le 26 juillet 2026 par FinDuCuivre.info

[*https://finducuire.info/tpe-commerces-migrer-fin-cuivre-sans-dsi/*](https://finducuire.info/tpe-commerces-migrer-fin-cuivre-sans-dsi/)